



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 16 décembre 2024 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Marie-Blanche Richer, conseillère n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
Formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Léa Laplante, directrice générale et greffière-trésorière

8 personnes sont présentes dans la salle

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU BUDGET 2025
5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027
6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.

AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Le maire fait une allocution préalable à la présentation du budget.

2.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19 h 35.

Le maire s'adresse aux citoyens avec le mot du maire;

Le budget qui est présenté ce soir est fidèle à notre tradition de retenue autant pour les revenus que pour les dépenses pour le budget 2025 de la municipalité de Bolton-Ouest.

La préparation du budget de la municipalité représente plusieurs semaines de travail pour l'administration avec Mme Laplante à la direction et M. Pascal Lemelin à la comptabilité, ce qui expliquera certaines modifications apportées dans l'organisation de la comptabilité de la municipalité.

Comme par le passé, les membres du conseil et de l'administration ont révisé point par point les revenus et les dépenses pour 2025.



No de résolution
ou annotation

Comme vous le savez, la principale source de revenus pour le fonctionnement de Bolton-Ouest est la taxe foncière, soit près de 70%.

Les principales dépenses sont pour l'entretien de nos chemins (35%), pour les besoins administratifs (20%) et la sécurité publique (14.7%). Toutes les autres dépenses proposées au budget sont pour répondre à des besoins essentiels.

Le plan triennal a été révisé en fonction des ressources disponibles en 2025 avec pour principal objectif la préparation de divers projets pour les années suivantes. Nous accusons un énorme retard sur l'entretien de nos chemins, ce qui nous oblige à prévoir des investissements substantiels dans un futur prochain.

Finalement, soyez rassuré, nous vous présentons ce soir un budget équilibré avec un minimum de hausse de la taxe foncière pour l'année 2025.

3.
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-12-517

IL EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin
APPUYÉ PAR : Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre en ajoutant une période de questions entre la présentation du budget et précédant la présentation du plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.
ADOPTION DU BUDGET 2025
RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-12-518

La directrice générale présente le Budget 2025. Le maire permet une période de questions avant l'adoption du budget.

IL EST PROPOSÉ PAR : Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR : Gilles Asselin
ET RÉSOLU :

D'ADOPTER, tel que déposé, le budget de la Municipalité de Bolton-Ouest pour l'exercice financier 2025, tel que présenté ci-après :



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Revenus / Revenues	2025	2024	Augmentation (%)
Taxes	1 809 062,58 \$	1 754 862,00 \$	3,1%
Services	157 546,25 \$	152 687,00 \$	3,2%
Tenant lieu de taxes / <i>En lieu</i>	112,00 \$	112,00 \$	0,0%
Transferts	447 764,70 \$	382 141,00 \$	17,2%
Services rendus / <i>Services rendered</i>	1 600,00 \$	6 600,00 \$	-75,8%
Autres revenus / <i>Other revenues</i>	204 750,00 \$	320 891,00 \$	-36,2%
	<u>2 620 835,53 \$</u>	<u>2 617 293,00 \$</u>	<u>0,1%</u>
Charges / Expenditures			
Administration	641 365,13 \$	573 845,00 \$	11,8%
Sécurité publique / <i>Public safety</i>	467 089,00 \$	426 967,00 \$	9,4%
Transport / <i>Roadworks</i>	1 129 348,00 \$	978 143,00 \$	15,7%
Hygiène du milieu / <i>Environment & residual waste</i>	287 039,00 \$	277 612,00 \$	3,4%
Santé et bien-être / <i>Health and welfare</i>	2 750,00 \$	5 500,00 \$	-50,0%
Aménagement et urbanisme / <i>Town planning</i>	177 859,00 \$	164 620,00 \$	8,0%
Loisirs et culture / <i>Leisure and culture</i>	19 250,00 \$	18 250,00 \$	5,5%
Frais de financement / <i>Financing costs</i>	41 142,40 \$	73 887,00 \$	-44,3%
Amortissement des immobilisations / <i>Depreciation</i>	418 974,00 \$	418 974,00 \$	0,0%
	<u>3 184 814,53 \$</u>	<u>2 935 798,00 \$</u>	<u>8,5%</u>
Excédent (déficit) avant conciliation / <i>Surplus (deficit) before conciliation</i>	-563 979,00 \$	-318 505,00 \$	77,1%
Conciliation à des fins fiscales / <i>Conciliation for tax purposes</i>			
Amortissement / <i>Depreciation</i>	418 974,00 \$	418 974,00 \$	0,0%
Remboursement de capital sur la dette à long terme / <i>Repayment of principal on long-term debt</i>	-180 995,00 \$	-164 100,00 \$	10,3%
Affectations / <i>Assignments</i>			
Activités d'investissement / <i>Investments</i>	-30 000,00 \$	66 631,00 \$	-145,0%
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté / <i>Unassigned accumulated operating surplus</i>	359 000,00 \$	- \$	100,0%
Excédent de fonctionnement accumulé affecté / <i>Assigned accumulated operating surplus</i>	- \$	- \$	
Fonds Parcs & Terrains de jeux / <i>Parks and playgrounds fund</i>	- \$	- \$	0,0%
Fonds des Carrières & sablière / <i>Quary & sand pit fund</i>	- \$	- \$	
Fonds de roulement / <i>Cash flow</i>	- \$	- \$	
Élections / <i>Elections</i>	-3 000,00 \$	-3 000,00 \$	0,0%
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir / <i>Expenditure found to be taxable or to be filled</i>	- \$	- \$	
Excédent (déficit) à des fins fiscales / <i>Surplus (deficit) for tax purposes</i>	<u>0,00 \$</u>	<u>- \$</u>	



No de résolution
ou annotation

QUE le document explicatif du budget déposé soit publié sur le site Web de la Municipalité.

Des copies du document explicatif du budget ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

Le maire appelle le vote.

ADOPTÉE À L'unanimité

**5.
ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2025-2026-2027
RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-12-519**

Le Maire présente le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027. Le maire permet une période de questions avant l'adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI).

II EST PROPOSÉ PAR : Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR : Marie-Blanche Richer
ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 tel que déposé et présenté ci-après :



No de résolution
ou annotation

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

PROJETS	2025	2026	2027
TRANSPORT			
Travaux de réfection ou d'entretien de chaussées, ponceaux ou fossés prévus au Plan d'intervention en infrastructures routières locales			
Réfection ponceau #5038 Chemin Glen	325 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	25 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	
Réfection de deux ponceaux (#4041 Bailey et #4028 Town Hall)	25 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	350 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	50 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%
Réfection ponceau #5016 chemin Stagecoach	50 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	400 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	50 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%
Réfection Complète Ch. Stagecoach (5+ ans)	115 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	1 000 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	1 000 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%
Réfection chemin Spicer (entre Bailey et de Brill)	0 \$	0 \$	100 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%
Réfection 2 ponceaux Stukely	0 \$	250 000 \$ PAVL 70%, EMP 30%	
Travaux de rechargement TECQ 2025-2028		328 790 \$ TECQ 100%	328 790 \$ TECQ 100%
Sous-total	515 000 \$	2 353 790 \$	1 528 790 \$
Travaux de réfection de chaussées, ponceaux ou fossés			
Mise aux normes chemin et cul-de-sac chemin à déterminer	50 000 \$ PPA-CE 70%, EMP 30%		0 \$
Mise aux normes chemin et cul-de-sac chemin à déterminer	0 \$	50 000 \$ PPA-CE 70%, EMP 30%	50 000 \$ PPA-CE 70%, EMP 30%
Affluent ruisseau Quilliams	0 \$		250 000 \$ PRAFI 50%, EMP 50%
Sous-total	50 000 \$	50 000 \$	300 000 \$
Autres - Voirie et infrastructures			
Amélioration de la sécurité routière - signalisation	20 000 \$ FG 100%	0 \$	0 \$
Sous-total	20 000 \$	0 \$	0 \$
ADMINISTRATION			
Hôtel de Ville - achat terrain	100 000 \$ EMP 100%		
Hôtel de Ville - agrandissement ou rélocalisation	100 000 \$ PRACIM 70% EMP 30%	800 000 \$ PRACIM 70%, EMP 30%	200 000 \$ PRACIM 70%, EMP 30%
Génératrice	50 000 \$ EMP 100%		
Sous-total	250 000 \$	800 000 \$	200 000 \$
URBANISME / ENVIRONNEMENT			
Inventaire et relevé sanitaire des installations septiques	20 000 \$ TECQ 100%		
Plantation d'arbres (Étude avant projet)		30 000 \$ FG 100%	30 000 \$ FG 100%
Sous-total	20 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Sentiers Mont Foster - Corridor Appalachien	12 140 \$ FRP 100%	12 720 \$ FRP 100%	13 330 \$ FRP 100%
Sous-total	12 140 \$	12 720 \$	13 330 \$
TOTAL ANNUEL	867 140 \$	3 246 510 \$	2 072 120 \$
Montant non subventionné	381 640 \$	1 452 500 \$	728 330 \$



No de résolution
ou annotation

QUE le document explicatif du programme triennal d'immobilisations déposé soit publié sur le site Web de la Municipalité.

Des copies du document explicatif du programme triennal d'immobilisations ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.

**PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET SUR LE PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Le Conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

7.

**LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-12-520**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-Blanche Richer

APPUYÉ PAR : Loren Allen

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever la séance. Il est 20h58.

Léa Laplante
Directrice générale et
greffière-trésorière

Denis Vaillancourt
Maire

ATTESTATION

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.